



Objectifs de l'intervention

- ▶ **Coordonner** les parcours d'insertion
- ▶ **Proposer, orienter et prescrire** les mesures et aides susceptibles de faciliter la mise en œuvre des engagements prévus dans le CER

Effets attendus sur les parcours des allocataires :

- ▶ Faciliter l'élaboration d'un **projet professionnel réaliste**
- ▶ Développer l'**autonomie** et de la **capacité d'agir** des allocataires, vers et dans l'environnement socio-professionnel
- ▶ Accompagner la mise en œuvre de **démarches actives vers l'emploi**



Contenu de l'intervention du Référent Socio-Professionnel (RSP)

1 – **Diagnostic** de la situation personnelle, formalisation du **Contrat d'Engagement Réciproque (CER)** et de l'**Itinéraire d'Accompagnement Personnalisé (IAP)**

2 – **Articulation de l'accompagnement Pluridisciplinaire** par la mobilisation des ressources internes et externes.

RESSOURCES INTERNES :

- ▶ **Entretiens individuels**
- ▶ **Séquences collectives** sélectionnées et planifiées dans l'IAP de l'allocataire,
- ▶ **3 domaines d'intervention** avec l'appui des intervenants spécialisés :
 - **Domaine social** : problématiques sociales, développement de l'autonomie, capacités à la communication, compétences numériques
 - **Domaine professionnel** : projet, compétences, outils et démarches de recherche d'emploi, confrontation à l'environnement économique, communication professionnelle
 - **Domaine de la santé** (somatique et psychologique) : coordination des parcours de soin, explicitation des actes médicaux, groupe de parole, activités de développement personnel, ...

RESSOURCES EXTERNES : Mobilisation des actions du PDI, de l'IAE et des dispositifs de droit commun



Prise en charge de l'action

L'accompagnement est financé par le Département des Alpes-Maritimes.



Public

Cette action s'adresse aux **allocataires du RSA**, soumis aux droits et devoirs, originaires des **Délégations Territoriales 1 et 2** (Territoire Ouest).



Durée Rythme

- ▶ Durée variable adaptée au bénéficiaire (moyenne de 6 mois)
- ▶ Minimum 1 entretien mensuel avec le référent socio-professionnel



Lieux d'accueil REFLETS

Lieux principaux :

- ▶ LE CANNET
- ▶ GRASSE
- ▶ ANTIBES CARY
- ▶ VILLENEUVE LOUBET

Du Lundi au Vendredi de :

8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30



Contact

Référent de l'action :

Cédric TARDITTI

Permanence administrative :

04 93 22 73 24

referent.contact@reflets.asso.fr

PHASE EN
AMONT

ORIENTATION
TRI - ETIC

NATURE DES
ACTIVITES

Exemple de
parcours pour un
CER de 6 mois

SEMAINE
1 à 2

Accueil et
contractualisation

DIAGNOSTIC

Evaluation situation personnelle, points forts,
difficultés, potentiels, attentes et besoins

CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

Objectifs, durée et orientations du parcours

ITINERAIRE D'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE

Contenus et planification de l'accompagnement

ENTRETIEN
Individuel

Référent
socio-
professionnel

Possibilité de REORIENTATION

ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE

- ➡ Lever les freins à l'insertion
- ➡ Mettre en œuvre un parcours vers l'emploi

Coordination des parcours et suivi des allocataires

SEMAINE
3 à 26

Mobilisation de l'équipe
pluridisciplinaire des 3
domaines d'intervention
(en complémentarité du PDI)

- ▶ Accompagnement des
allocataires à l'autonomie
- ▶ Développement
économique d'activité
existante
- ▶ Sollicitation des réseaux
de partenaires
- ▶ Mobilisation des actions
du PDI, de l'IAE et de droit
commun

ENTRETIENS
INDIVIDUELS

1 rencontre par
mois à minima

SEQUENCES
COLLECTIVES
(APP)

- ▶ Ateliers
thématiques
- ▶ Activités
extérieures
- ▶ Session de
remobilisation

ACTIONS
D'URGENCE

Au terme de
la durée du
CER

SORTIE du dispositif RSA

Motifs de sortie : Insertion sociale, Emploi, Formation,
Sortie du cadre légal du dispositif RSA

ou RENOUVELLEMENT du CER / REORIENTATION

ENTRETIEN
Individuel

MAJ le 13/09/2022 – V1

